



NOTES:
1. L'ÉLECTRICIENNE GÉNÉRALE DOIT VÉRIFIER
L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET LES CONNEXIONS
CONFORMES AUX RÈGLES DU PROJET AVANT LE DÉBUT
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION À QUÉBEC.
2. L'ÉLECTRICIENNE GÉNÉRALE DOIT VÉRIFIER
L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET LES CONNEXIONS
CONFORMES À L'ORDRE DE SERVICE ÉLECTRIQUE
ÉLABORÉ PAR LE BUREAU D'INGÉNIEUR ÉLECTRIQUE
ET CONTRÔLER LES DÉTAILS DES TRAVAUX.

EMISSIONS:

N°	DESCRIPTION	DATE	STATUT
001	PROJET	2024	EN COURS
002	PROJET	2024	EN COURS
003	PROJET	2024	EN COURS
004	PROJET	2024	EN COURS
005	PROJET	2024	EN COURS
006	PROJET	2024	EN COURS
007	PROJET	2024	EN COURS
008	PROJET	2024	EN COURS
009	PROJET	2024	EN COURS
010	PROJET	2024	EN COURS



COMPLEXSIM - PHASE 6
(PHASES 6A-6B-6C)
396 CHEMIN OLIVIER
SAINT-NICOLAS (LÉVIS), QUÉBEC

PLANS REZ-DE-CHAUSSEE
(PHASE 6B ET 6C)

PROJET: C101

